

QUI CONTACTER ?

Une permanence sera assurée **de 13h30 à 14h30** à l'étage de la garderie **tous les jours de la semaine sauf le mercredi** par Sylvie Leclercq, directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs.

N'HÉSITEZ PAS À VENIR DONNER UN PEU DE VOTRE TEMPS !
Venez partager vos passions et vos expériences avec les enfants !

COORDONNÉES

Sylvie Leclercq,
directrice de l'A.C.M
@: logonna.daoulas.tap@gmail.com
Tél: 02 98 20 69 51

N°1

COMMUNE DE LOGONNA-DAOULAS

PETIT JOURNAL DES TAP

LE BULLETIN D'INFORMATION POUR VOUS, PARENTS !



@: mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr
tél : 02 98 20 60 98

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE LE GRAND JOUR EST ARRIVÉ !

La Mairie de Logonna-Daoulas a souhaité prendre en charge et organiser le Temps d'Activité Périscolaire dans le souci d'accompagner les enfants dans des activités extra-scolaires. Un travail de concertation et de préparation a débuté en amont afin de proposer des activités de qualité à vos enfants.

À partir de la rentrée 2015-2016, un programme d'animation sera mis en place pour une période de vacances à vacances pour l'école primaire (TAP longs). Ces activités sont gratuites pour les familles et non obligatoires !

Les TAP seront inscrits au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs, déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ce fonctionnement répondra aux objectifs éducatifs pédagogiques prédéfinis: créer un espace temps de découverte, favoriser l'apprentissage en s'amusant et renforcer la notion « vivre ensemble ».



« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie ». Cette citation de Pauline Kergomard, fondatrice de l'école maternelle en France, est le fil conducteur de notre volonté de nous doter d'un **réel projet d'accueil avec une ambition éducative clairement définie pour que l'enfant s'épanouisse dans les meilleures conditions possibles.**

Aussi la notion de vivre ensemble sera au cœur des TAP maternels et primaires. Elle sera abordé de deux manières :

Pour les maternelles, le Temps d'Activité Périscolaire (TAP court) reste en place tous les jours (sauf le mercredi) de 15 h 45 à 16 h 30. Les A.T.S.E.M ainsi que le personnel périscolaire encadreront les enfants.

Pour les primaires, des intervenants extérieurs et le personnel périscolaire de la commune encadreront les enfants les lundis et vendredis de 15 h 00 à 16 h 30. Plusieurs salles seront mises à leur disposition afin de pratiquer les activités aisément.

Plusieurs domaines d'activités différents seront proposés à vos enfants !

Ils inscriront des chiffres dans un tableau pour signaler leurs préférences (de 1 à 5).

Plusieurs documents seront à remplir et à remettre aux professeurs de chaque classe.

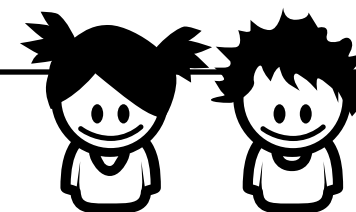
Dans la mesure du possible les groupes seront constitués pour satisfaire le plus grand nombre.

IMPORTANT

Les dossiers d'inscription pour l'année scolaire 2015/2016 vous seront transmis et devront être complétés pour **le 19 juin dernier délai.**

Les documents constituant le dossier sont :

- la fiche sanitaire de liaison,
- la fiche individuelle de renseignements,
- la fiche d'inscription aux activités.



À LA FIN
DE LA JOURNÉE

Pour les maternelles :

Les parents viennent chercher leurs enfants à 15 h 45 dans leur classe ou à 16 h 30 à la garderie. Pas besoin d'inscription !

Pour les primaires :

Les enfants qui ne vont pas en TAP quitteront l'enceinte de l'école le lundi et le vendredi à 15h00 s'ils ont l'autorisation de rentrer seuls.

Les enfants inscrits par période en TAP seront pris en charge par l'équipe d'animation. En fin d'activité, les enfants seront conduits soit

vers la grille de sortie, soit vers la garderie.

À noter: Nous attachons une attention toute particulière à ce moment important de la journée qu'est la sortie d'école. Un pointage minutieux sera effectué. Il en va de la responsabilité de chacun.

Nous ne laisserons partir aucun enfant sans autorisation dûment remplie par vos parents !